

Témoins n°74

Témoins

REVUE TRIMESTRIELLE DU SNJ-CGT

74

Nouvelle série - n°74 - 2,30 €
juillet-octobre 2019

QUEL AVENIR

POUR

LE PHOTOJOURNALISME ?

Syndicat national des journalistes CGT 263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex
Téléphone 01 55 82 87 42 Télécopie 01 55 82 87 45 Courriel : snj@cgt.fr – Site Internet : www.snjcgct.fr

le
snj
cgt

QUEL AVE NIR

POUR

Cette année encore, le SNJ-CGT a pris part à l'événement annuel du photojournalisme, le festival Visa pour l'image, à Perpignan. L'occasion pour *Témoins* de publier quelques photos que nous y avons exposées, mais aussi de faire témoigner leurs auteurs sur leur passion et les conditions dans lesquelles ils exercent ce métier. L'occasion aussi de se pencher sur les dispositifs légaux censés encadrer les pratiques des éditeurs et agences de presse, ainsi que sur la santé des photojournalistes. Sur ces points, les nouvelles sont malheureusement loin d'être bonnes.

LE PHOTOJOURNALISME ?



PHOTOS DE LA DOUBLE PAGE : CALORIE DRULLE

L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN et le train des priméurs

Comme à chaque rentrée, le SNJ-CGT et l'union départementale CGT des Pyrénées-Orientales ont participé au « off » du festival de photojournalisme de Perpignan. Cette année, nous avons même présenté deux expositions, qui pourraient désormais tourner dans des unions locales et départementales.

Samedi 31 août, Perpignan. C'est sur un air d'élections municipales que s'ouvre le festival de photojournalisme Visa pour l'image. Sur le parvis du couvent des Minimes, on assiste à un lancement des festivités très politique, avec la présence de tous les candidats aux prochaines municipales, de gauche comme de droite, dont Louis Aliot, poids lourd du Rassemblement national. Tout ce beau monde s'accorde à reconnaître l'importance de la photo de presse et à dénoncer la répression envers les photoreporters dans certains pays. Mais en évitant les sujets qui fâchent, comme la question de l'avenir du métier de photographe de presse, qui ne représente plus en France que 700 cartes de presse sur les presque 35 000 accordées en 2018. Un nouveau président de l'association Visa pour l'image, très « politique » lui aussi, a été nommé il y a quelques mois, en la personne de Renaud Donnedieu de Vabres, ancien ministre de la Culture sous le gouvernement Sarkozy. Il aura la lourde tâche de trouver

de nouveaux partenaires financiers pour ce festival déficitaire depuis plusieurs années. Le magazine *Elle*, Adobe, ou encore l'agence de photos Reuters sont partis vers d'autres horizons. Espérons que Meero, la nouvelle start-up de la photo *low cost*, invitée à un débat au Palais des congrès, ne sera pas un des remplaçants, ce qui serait un très mauvais signe pour la profession.

800 photos et un festival off

C'est dans cette ambiance un peu particulière que la capitale catalane a ouvert ses monuments et ses vitrines pour accueillir 24 expositions, 800 photos et son festival off, avec un parcours de 83 expositions à travers le centre historique. Deux semaines d'animation, pour redonner un peu de vie à cette ville qui, à l'image de la profession, se paupérise un peu plus chaque jour, la classe moyenne préférant s'installer en périphérie, tout comme l'union départementale CGT des Pyrénées-Orientales, qui vient de déménager vers une zone industrielle.

La bourse du travail, elle, sera transformée en bibliothèque universitaire de droit. Tout un symbole pour ce haut lieu de la lutte syndicale. Comme disent certains, « c'est la fin d'une époque », celle où les militants passaient à l'improviste pour saluer leurs camarades, se tenir au courant des dernières luttes ou des futures actions. C'est ce lien invisible mais ô combien vital pour la CGT, celui de la solidarité, du faire ensemble qui est remis en question, ici, mais plus généralement au sein de nos structures en mal d'espaces pour libérer la parole et laisser la place aux échanges informels.

600 visiteurs à l'expo du SNJ-CGT

L'UD a bataillé ferme pour garder un lieu d'exposition en centre-ville. Chaque étape fut un combat, mais grâce à la détermination sans faille du secrétaire général adjoint, Hervé Saze, et du secrétaire général, Jean-Claude Zapparty, cette aventure artistique – qui consiste à présenter dans le festival off une exposition coorganisée par le SNJ-CGT et l'UD – a pu perdurer. Un grand merci aussi au Comité de chômeurs, gardien des lieux pendant ces deux semaines, qui a permis d'accueillir plus de 600 personnes dans les anciens locaux de l'école des Beaux-arts. Une belle aventure artistique, qui résulte cette année du travail collectif du SNJ-CGT, de l'UD 66, des cheminots et du collectif.

Pour cette édition 2019, nous avons en fait mis sur pied deux expositions. La première sur « l'engagement au quotidien », avec deux photographes adhérents du syndicat, Thierry Nectoux et Georges Bartoli, le régional de l'étape. De Caracas à Paris, des zapatistes aux « gilets jaunes », la vingtaine de photos exposées témoignent de l'engagement de femmes et d'hommes, prêts à se battre pour défendre nos droits, nos vies, notre dignité. La deuxième, tout autant d'actualité, présente le travail de Jean-Christophe Milhet sur le « train des priméurs », le Perpignan-Rungis qui a disparu en juillet, le gouvernement préférant le remplacer par des camions.

La culture comme pilier de la CGT

Depuis plus de dix ans, le SNJ-CGT met un point d'honneur à démontrer l'importance de la culture dans le processus d'émancipation des travailleurs en réalisant un événement artistique et journalistique comme l'expo Visa off. Au vu du succès de cette manifestation, nous avons été contactés par diverses unions locales ou départementales pour faire tourner nos expositions. Les conclusions du dernier Congrès confédéral à Dijon vont dans ce sens : la culture comme pilier de la CGT. À nous maintenant de devenir les acteurs de cette dynamique, pour que l'éducation populaire ne soit pas un vain mot. ■

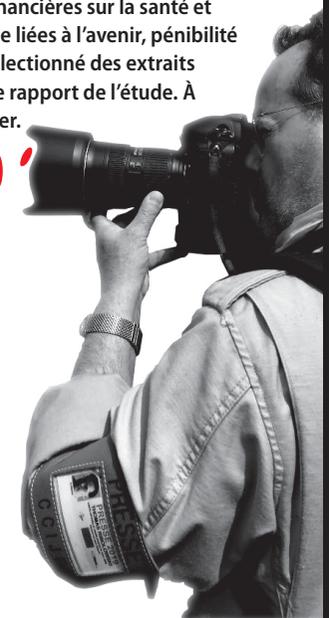
Calorie Drulle

Etude : Santé des photographes

Commandée au Cereq (Centre d'étude et de recherche sur les qualifications) par la Saif et la Scam, cette étude sur la santé des photojournalistes s'appuie sur un questionnaire envoyé à plus de 4 000 photographes et sur 27 entretiens individuels réalisés par la sociologue Irène Jonas. Sont abordés une large palette de problèmes : conséquences des difficultés financières sur la santé et les soins, inquiétude et angoisse liées à l'avenir, pénibilité et risques accrus... *Témoins* a sélectionné des extraits de témoignages publiés dans le rapport de l'étude. À retrouver tout au long du dossier.

"Tendinites et TMS en pagaille"

« D'un point de vue physique, [je souffre de] multiples tendinites, TMS en pagaille, journées à rallonge, longs trajets. En cas de pépin, si on ne peut assurer une commande, on peut perdre tout bonnement le client, alors on croise les doigts pour ne jamais avoir à refuser une commande (susceptible d'en entraîner d'autres). »



Cinq ans après LE CODE BRUN-BUISSON, la situation s'est dégradée

“Un crédit pour un pigiste, mission impossible”

« Avoir un crédit en me déclarant pigiste, c'était mission impossible. Un mi-temps, ça ne passerait pas non plus, le courtier me l'a clairement dit. Donc j'ai été obligée de choisir. En tant que femme, si vous souhaitez avoir un autre enfant et construire un peu plus votre vie personnelle, ça devient très compliqué de rester pigiste, surtout quand on ne peut plus se fier aux employeurs presse, qui peuvent mettre la clé sous la porte du jour au lendemain. »

Signé en juillet 2014 après la mission Brun-Buisson, le « Code de bonnes pratiques professionnelles entre éditeurs, agences de presse et photographes » devait régler les problèmes rencontrés par la profession. Cinq ans après, certains engagements restent lettre morte, tandis que l'application d'autres ne peut être vérifiée et que différentes études prouvent la détérioration des conditions de travail et de la santé des photojournalistes. Tous ces points ont été au cœur, ces derniers mois, d'échanges entre la coordination des photojournalistes, à laquelle appartient le SNJ-CGT, et le ministère de la Culture.

Par Thierry Ledoux

Le 10 juillet, alors que les travaux du Parlement de la photographie s'achèvent, qu'une réunion plénière est planifiée pour le 5 novembre et qu'est officialisée la création du Conseil national des arts visuels, la coordination des photojournalistes (Scam, Saif, UPP, SNJ-GCT, CFDT-Journalistes et SNJ) écrit à Marion Hislen, déléguée à la photographie auprès de la Direction générale de la création artistique (DGCA), qui dépend elle-même du ministère de la Culture. La coordination y rappelle les nombreuses propositions portées par nos organisations et notre inquiétude face à la dégradation de la situation des photojournalistes et plus généralement des photographes professionnels. En effet, le Parlement de la photographie se voulait une instance de consultation informelle de la profession sur les différentes problématiques (conditions d'attribution de la carte de presse, conventions cadres avec les éditeurs de presse, droits d'exposition, gestion des métadonnées, œuvres orphelines...), mais force est de constater qu'à ce jour il n'en est sorti aucune proposition concrète

et que cela ressemble un peu à un constat d'impuissance de la DGCA, car toutes les décisions semblent soumises à un accord de la Direction générale des médias et de l'industrie culturelle (DGMIC), représentée à toutes les réunions, dépendant elle aussi du ministère de la Culture.

Une réponse 72 heures avant Visa pour l'image

Ainsi, notre lettre adressée à Marion Hislen a reçu une réponse 72 heures avant la semaine professionnelle de Visa pour l'image, réponse conjointement rédigée par la directrice de la DGCA, Sylviane Tarsot-Gillery, et le directeur de la DGMIC, Martin Hadjari. Certes, ce courrier se veut exhaustif et répond (à quelques exceptions notables) point par point à notre missive. Cependant, sur le fond, on y retrouve pour l'essentiel les arguments que la DGMIC nous oppose depuis des années sur les différents dossiers.

Tout d'abord, sur le « Code de bonnes pratiques professionnelles entre éditeurs, agences de presse et photographes », dit

code Brun-Buisson, on nous affirme que celui-ci n'a pas vocation à se substituer à l'accord interprofessionnel de 2007 et ne saurait déroger aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Selon la DGMIC, l'accord interprofessionnel aurait un objectif distinct. Le ministère reconnaît cependant que le code Brun-Buisson n'est pas appliqué intégralement par tous les mandants des signataires. Ce qui semble une évidence quand on connaît le montant des amendes infligées récemment par la DGCCRF pour non-respect des délais de paiement, notamment 310 000 € d'amende à l'encontre de *L'Express* le 6 mai. Ou encore l'écrasement des métadonnées permettant d'identifier l'œuvre et l'auteur, pour lesquelles les dispositions du code Brun-Buisson prévoyaient des sanctions applicables à partir du début 2016. De même, concernant l'instauration de quotas de production destinés à favoriser l'approvisionnement en images auprès de photojournalistes et d'agences de presse, la DGMIC estime qu'il n'appartient pas aux pouvoirs publics de s'immiscer dans la ligne éditoriale des publications de presse. Quant à la proposition de réserver l'attribution des numéros de CPPAP aux seuls publications employant des journalistes professionnels permanents (nous avions souligné que certaines publications n'employaient aucun journaliste permanent, ce qui n'est pas exactement la même chose), il nous est répondu que cela ferait obstacle à l'accès aux jeunes journalistes au statut professionnel et à la création de nouveaux médias.

Pas de gestion collective des “DR”

Sur le barème minimum de pige, il nous est rappelé que celui-ci aurait fait l'objet d'une longue concertation et que le temps minimum de pige ne préjuge pas que le temps de

Des bébés CDI!

« Je n'ai eu que des grossesses comme “problèmes de santé” [rires] mais j'étais en poste, donc ça s'est bien passé pour le congé maternité. Je vois des amies indépendantes qui sont enceintes, c'est une galère sans nom. C'est pour ça que j'ai fait des bébés CDI parce que je savais qu'en tant qu'indépendante, ça allait être compliqué. »

“J'ai fait 17 km avec une hernie discale”

« J'ai commencé par aller couvrir les “gilets jaunes” deux fois pour un quotidien, j'ai fait 17 km avec une hernie discale parce qu'il faut bien vivre. Je soigne cette hernie discale, je vois le médecin, je n'avais rien dit à personne pour pas qu'ils s'en aperçoivent, mais là, j'ai été obligé de le dire au journal. Il m'envoyait sur une autre commande sur les “gilets jaunes” et là, le médecin a dit non. J'ai posé la question au chirurgien, il m'a dit : “Si vous vous faites opérer, c'est deux mois de convalescence.” Je ne peux pas. »

Un crédit pour un pigiste, "mission impossible"

« Avoir un crédit en me déclarant pigiste, c'était mission impossible. Un mi-temps, ça ne passerait pas non plus, le courtier me l'a clairement dit. Donc j'ai été obligée de choisir. En tant que femme, si vous souhaitez avoir un autre enfant et construire un peu plus votre vie personnelle, ça devient très compliqué de rester pigiste, surtout quand on ne peut plus se fier aux employeurs presse, qui peuvent mettre la clé sous la porte du jour au lendemain. »

Du salaire aux droits d'auteur

« Au début, j'étais pigiste, payé en salaire, mais très vite ils m'ont proposé de travailler en droits d'auteur. C'était beaucoup plus intéressant pour eux. Pas de treizième mois, pas de congés payés, et moi... Tu cherches toujours à arranger les gens, tu ne vas pas commencer à dire non. Donc j'ai dit oui et, très vite, ils m'ont presque tous payés en droits d'auteur. À l'époque, je ne savais pas que ce n'était pas légal mais je me souviens que ça a commencé dans les années 1992, 1994, par là... »

► travail réel pour réaliser une photographie soit de cinq heures (alors même qu'il s'agit d'un temps de travail forfaitisé, incluant le temps de préparation et de postproduction), qu'il n'a pas vocation à s'appliquer aux reportages photographiques réalisés à l'étranger, sur les théâtres de guerre ou pendant des campagnes de plusieurs jours, et que ce barème n'avait aucune vocation à régir les droits d'auteur liés à la réexploitation des photographies.

Sur la problématique des œuvres orphelines (DR), le recours à la gestion collective ne serait pas envisageable car il n'apporterait qu'une réponse partielle et présenterait de sérieux risques juridiques, eu égard aux atteintes au droit de propriété qu'implique un nouveau dispositif de gestion collective obligatoire. De plus, il fragiliserait la situation économique de nombreuses agences photographiques en faisant peser un risque sérieux de dépossession d'une part significative de leurs fonds photographiques. Cependant, il nous est précisé que, sur un sujet connexe, le président du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) a confié le 25 juin 2019 au professeur Pierre Sirinelli une mission visant à évaluer les conditions de mise en place d'un dispositif de gestion collective obligatoire pour la protection des droits des auteurs d'œuvres visuelles et, donc, de financement de leurs activités. Ce dispositif pourrait prendre appui sur la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), dont la mise en œuvre s'est heurtée jusqu'ici à des obstacles juridiques. Les préconisations de cette mission pourrissent ensuite, au besoin, être reprises dans

le cadre du futur projet de loi audiovisuel, dont l'examen au Parlement est prévu au premier semestre 2020.

Des points critiques oubliés

Pour autant, certains points critiques sont oubliés dans le courrier de la DGCA et de la DGMIC, comme le recours aux correspondants de presse, notamment en presse régionale et départementale. Mais aussi les modalités de contrôle des conventions cadres. Et il n'est fait aucune proposition concrète face à la longue dégradation de la situation économique et sociale des photojournalistes, hormis la signature des conventions cadres avec les éditeurs de presse, reprenant les dispositions du code Brun-Buisson. Au vu de la réponse du ministère et en l'absence de réponse de Marion Hislen, la coordination a publié un communiqué de presse le 2 septembre et rendu publique la lettre du 10 juillet. Dans la foulée, Franck Riester, ministre de la Culture, a reçu conjointement, lors d'une courte entrevue à Perpignan pendant Visa pour l'image, les signataires de ce communiqué et ceux du code Brun-Buisson.

Absence de débouchés pour les jeunes

Nous avons pu brièvement faire part de nos objections à deux d'entre eux, Gilles Taquet, du Snapig (Syndicat national des agences photographiques d'illustration générale), et Thierry Secrétan, de PAJ (Photographes auteurs journalistes), qui affirment que le code Brun-Buisson a apporté des améliorations à la situation des photojournalistes et des agences de presse. La

Fnappi (Fédération nationale des agences de presse photos et informations), représentée par Meté Zihnioglu, a quant à elle interpellé le ministre pour lui demander ce qu'il avait « envie de faire pour la photographie », rappelant la concurrence des agences de presse étrangères, qui ne paient pas de cotisations sociales (appuyé sur ce point par Kathleen Grosset, de la Fédération française des agences de presse), ainsi que la rupture d'égalité de traitement avec l'audiovisuel. Il a demandé que soit instaurée une avance sur recette pour l'aide à la production, tout en s'inquiétant de l'absence de débouché pour les jeunes sortant des écoles de photographie. Le Snapig s'est également inquiété du fait que les agences d'illustration générale soient exclues du droit voisin pour les photos publiées dans la presse et du contenu de l'article 14 de la directive européenne qui instaure une protection « positive » du domaine public en interdisant les pratiques de reprivatisation des œuvres d'art visuel dont la durée de protection a expiré.

Étude sur les "DR" pas rendue publique

L'inquiétude concerne aussi les conventions cadres, dont la rédaction empêche d'évaluer leur application. En effet, en l'absence d'objectifs chiffrés, comment évaluer qu'une entreprise de presse a privilégié l'approvisionnement en photographies auprès des photojournalistes et des agences de presse, notamment lorsqu'il s'agit d'informer sur les sujets d'actualité politique et générale ou de les illustrer ? Idem pour l'engagement de « limiter strictement le recours à ►►

"Le photographe ne choisit plus les photos"

« Le dernier boulot que j'ai fait avant d'être congédiée, je photographiais quelqu'un. Après la séance de pose, sa secrétaire appelle pour qu'il puisse voir les photos. C'était la première fois de ma vie qu'on me demandait ça. Il a refusé que certaines passent. Et aujourd'hui, ce n'est plus le photographe qui choisit ses photos. J'en ai même eu un qui me prenait l'appareil des mains pour voir ce que j'avais fait. Et les jeunes, c'est pire, ils veulent tous photoshoper les photos, genre Instagram, avec ce nouveau filtre chinois qui lisse la peau. La représentation de soi a complètement changé, on ne peut plus faire une photo normale. »

"En manif comme à la guerre"

« Je n'ai jamais aimé faire les fins de manifs, mais aujourd'hui, il faut un casque, être équipé comme si on partait faire la guerre. J'ai été tenté d'y aller, mais plein de copains ont été blessés. Moi, si je me fais péter un truc... Tu risques gros, alors est-ce que ça vaut le coup pour quelques images en sachant que, de toute façon, il va y avoir des milliers de photos ? »



EXPO
VISA
ENTRÉE
←



► la mention "droits réservés" (DR) au cas où l'auteur de la photographie ne souhaite pas que son nom soit rendu public ou si l'auteur ne peut pas être identifié, en dépit d'un réel effort de recherche de la part de l'éditeur». La DGMIC reconnaît dans sa lettre du 29 août qu'elle a mené en 2017 une étude interne sur le respect des crédits photographiques et la mention « DR » sur un échantillon représentatif de publications de presse. Cette étude n'a pas été rendue publique.

Le ministère avait pointé la nécessité de clarifier certains éléments méthodologiques et ajouté que les résultats seraient communiqués à l'issue d'une seconde étude, à la méthodologie renforcée. Le ministère assure qu'« en raison de l'exceptionnelle actualité législative » qu'a connue la DGMIC ces derniers mois, ce second volet de l'étude n'a pu être engagé mais qu'il le sera prochainement, ainsi qu'un suivi des engagements pris au sein des conventions cadres pour chaque entreprise ou groupe signataire. Nous avons rappelé à Franck Riester que les modalités de contrôle des conventions cadres ne permettaient pas aux représentants des photojournalistes, que ce soit via les instances représentatives du personnel ou via le comité de suivi du code Brun-Buisson, d'avoir un regard sur leur application et n'apportent aucune garantie de transparence. Ce contrôle ne peut en effet être confié qu'à un « cabinet spécialisé », qui « est tenu au secret professionnel et au secret des affaires en ce qui concerne les informations dont il a connaissance en raison de l'exercice de sa mission ». Précision : « Ces contrôles font l'objet de rapports remis au ministre chargé de la Communication. Les résultats sont communiqués aux représentants du secteur de la presse, dans le respect du secret des affaires. » De plus, si les parties ne parviennent pas à résoudre leur différend, tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des conventions cadres est soumis au tribunal administratif de Paris.

La gestion collective laissée pour compte

Enfin, nous avons regretté qu'aujourd'hui, le recours à la gestion collective ne soit plus envisagé par le législateur, que ce soit pour les œuvres orphelines ou le droit voisin. Le ministre nous a répondu qu'il était conscient des difficultés du métier, qu'il souhaitait nous revoir pour trouver des solutions communes, en nous informant que les travaux du Parlement de la photographie

Je travaille non stop !
« Depuis le numérique, je travaille trois fois plus et gagne trois fois moins. Je fais quatre métiers en un : photographe, tireur, retoucheur, graphiste. Je travaille non stop ! Pour être performant, il faut apprendre à travailler sur de nouveaux logiciels. C'est chronophage et sans fin. Il faut travailler toujours plus vite. Avec mails et SMS, on n'hésite pas à vous solliciter n'importe quand. Les positions prolongées sur l'ordinateur amènent tensions aux cervicales, mal de dos, et tensions oculaires. »

"Des moments de déprime"

« J'ai eu des moments de déprime quand des collaborations se sont arrêtées de façon un peu abrupte. On ne t'appelle plus pendant deux mois, d'un seul coup tu te demandes ce qu'il se passe, ils ne se sentent aucune responsabilité à l'égard du pigiste, tu es la dernière roue du carrosse. Une personne m'a fait travailler pendant dix ans et d'un seul coup elle décide de moins me faire travailler, peut-être parce que j'ai 50 ans, peut-être parce qu'elle a envie de faire travailler d'autres photographes – ce qui est légitime –, mais on ne te dit rien. Moi, si elle ne me fait pas bosser pendant deux mois, je me pose dix mille questions : "Qu'est-ce qui se passe, pourquoi ?" »

continuaient, avec notamment une réunion plénière le 5 novembre. Il a également rappelé qu'il avait confié une étude à Bruno Racine pour réfléchir à la place des artistes auteurs dans la société, incluant la question de la protection sociale et de la retraite. Mais aussi qu'ayant été rapporteur de loi Hadopi, il entendait se pencher sur le problème du décret du barème minimum de piges, évoquant de possibles adaptations. Reste à savoir quelles réponses concrètes seront apportées à court terme devant l'urgence de la situation

sociale des photojournalistes, soumis à une précarité qui explose. Il faudrait donc passer de la simple consultation à des négociations respectueuses pour que les mesures ne se limitent pas à la ratification de conventions cadres (qui ne concernent d'ailleurs qu'une partie des éditeurs de presse) et à la création d'une carte de presse européenne dont on ne connaît pas les contours et qui pourrait mettre à mal les dispositions de la loi Cressard dans un contexte d'« ubérisation » de notre profession. ■

Barème de piges inférieur aux minima PQN

Lors de l'entrevue avec Franck Riester, nous sommes également revenus sur le décret instaurant un barème minimum de piges pour les commandes à des photojournalistes. En effet, les discussions ont été menées pour partie sous l'égide du ministère du Travail et des Affaires sociales et les minima se référaient aux grilles de fonctions des différentes branches de la presse, la fonction de reporterphotographe étant présente dans l'ensemble de ces grilles. Or, aujourd'hui, la rémunération de 60 € pour cinq heures de travail correspond à un taux horaire de 12 € de l'heure, juste au-dessus des minima du SPQR ou du SPQD, mais 42 % en dessous des minima de la SPQN. De plus, cette rémunération inclut la cession des droits pour la première exploitation. Celle-ci ne se limite plus aujourd'hui à une exploitation « papier » rattachée au titre pour lequel travaille le photojournaliste mais recouvre souvent l'exploitation Web du titre de presse, voire l'exploitation papier et Web de l'ensemble des titres du groupe. Ce qui prive ainsi le photographe pigiste du paiement de ses réexploitations basé, selon les usages, sur une rémunération correspondant à 50 % du montant de la pige initiale. Ce décret, qui ne prend pas en compte la forme de presse et l'étendue de la primo-exploitation, pénalise donc doublement les photojournalistes pigistes. ■

"Changer d'activité"

« J'envisage de changer d'activité car le poids du matériel est trop lourd dans le sac à dos (le sac à roulettes ne convient pas pour les reportages). La position à l'ordinateur est contraignante durant de trop longues heures. »

"Moments humains" disparus

« On allait au labo, le temps que les films soient développés, ça prenait deux heures, on allait au café en face. C'étaient des moments humains qui n'existent plus maintenant. Des moments de rencontres, d'échanges et puis peut-être aussi juste des moments pour souffler en s'accordant une bière à une terrasse. »

PHOTOS DE LA DOUBLE PAGE : CALORIE DRULLE

Des chiffres et des études implacables

Lors de l'entrevue avec Franck Riester, nous avons rappelé les chiffres de la CCIJP montrant qu'entre 2013 (le code Brun-Buisson a été signé en 2014) et 2019, le nombre de photojournalistes titulaires de la carte a baissé globalement de 30 % et de 38 % pour les pigistes. Ainsi que ceux de l'étude commune du Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), de la Scam, et de la Saif diffusée à Visa pour l'image et titrée « Crise du photojournalisme et santé des photographes » (voir p. 7). Sur l'échantillon de photographes interrogés, le revenu moyen pour un homme est de 1 440 € brut, alors que le Smic est de 1 521 € brut au 1^{er} juillet 2019, avec une disparité de salaire entre hommes et femmes de 28 %. Dans ces conditions, comment considérer que le code Brun-Buisson ait apporté une amélioration des conditions d'exercice de la profession ? De même, ses dispositions sur l'absence des métadonnées permettant l'identification des œuvres (indispensables notamment pour la perception des sommes dues au titre du droit voisin) ne sont pas respectées, comme le démontre l'étude IMATAG de 2019. Même constat sur les délais de paiement, malgré une amélioration constatée, semble-t-il, par les agences de presse, puisque la DGCCRF vient d'infliger des amendes importantes à quatre éditeurs de presse. ■

EXPO
VISA
ENTRÉE

LE PHOTOJOURNALISME NE PEUT PAS MOURIR, *parole de photojournaliste !*

Ils ont signé les photos des deux expositions organisées par le SNJ-CGT et la CGT des Pyrénées-Orientales à Visa pour l'image 2019. De la couverture du mouvement social au reportage de guerre, ils nous font partager leur vision du métier. *Par Ludovic Finez*

Georges Bartoli : de Perpignan au Mexique

En retraite depuis peu, Georges Bartoli a exercé à la pige durant quasiment toute sa carrière de photojournaliste. Il a travaillé pour *Midi libre*, *L'Indépendant*, *L'Humanité* ou encore diverses agences de presse. Social, politique, reportage de guerre (au Yémen, en Bosnie, Amérique latine, Palestine). « J'ai un peu tout fait, à part le *people* et le *show-biz* », confie-t-il. Georges constate que pratiquement plus aucune rédaction ne commande de reportages à un pigiste, préférant acheter les images après-coup. Seul contre-exemple récent : le suivi de la lutte pour l'indépendance de la Catalogne, qu'il a assuré pendant trois mois pour *Le Monde* fin 2017. Quant aux grandes agences généralistes mondiales, « elles se comportent comme des prédateurs sur le marché de la photo, en cassant les prix ». Georges a vu la technologie bouleverser les conditions d'exercice de la profession. Basé à Perpignan, il ne pouvait pas travailler pour des quotidiens parisiens à l'époque de l'argentique. Impossible en effet, en envoyant ses pellicules par wagon postal, que ses photos arrivent à temps pour le bouclage. Envoyé en 1994 au Yémen par l'AFP, il se rappelle qu'« il fallait vingt minutes pour transmettre une photo par téléphone satellitaire, à 80 F [environ 12€] la minute », alors qu'« aujourd'hui, la transmission par Internet ne coûte rien ». Résultat : les agences achètent de plus en plus de photos faites sur place. « C'est à double tranchant, commente Georges. Cela a permis de voir le travail de photographes jusque-là invisibles, pas forcément journalistes. Mais aujourd'hui, on ne contrôle plus la source, seulement la qualité de la photo. Sauf qu'au

Sud Liban, par exemple, tu ne travailles que si tu as l'imprimatur du Hezbollah... »

"Se battre pour voir la médecine du travail"

S'il note que beaucoup de photographes sont partis en Libye ou en Syrie « sans garantie, à leurs risques et périls », il ajoute qu'« il n'y a pas que la guerre qui pose des problèmes de santé, mais aussi les conditions de travail au quotidien ». En tant que pigiste, il a « dû se battre pour aller voir la médecine du travail et faire savoir aux autres pigistes qu'ils y avaient droit ». De même qu'il n'a « jamais transigé » sur le paiement de son travail en salaire. Si Georges décrit des conditions qui se sont durcies, il ne veut ni « idéaliser le passé » ni « pronostiquer la fin d'un métier ». « Il y a eu le creux de la vague, mais je sens un retour d'intérêt pour la photo dans les rédactions. Visa pour l'image a un peu contribué à cela. Un conseil pour les jeunes qui débutent dans le métier ? « Il faut se battre pour rester photographe et journaliste et être salarié. » ■



PHOTOS DE LA PAGE: GEORGES BARTOLI



PHOTOS DE LA PAGE: THIERRY NECTOUX

Thierry Nectoux : "Beaucoup ont du mal à gagner le Smic"

À l'origine employé dans un labo photo pour réaliser des tirages, Thierry Nectoux, 60 ans, a commencé à faire des piges pour des publications syndicales, en particulier de la CGT. « Je n'ai pas galéré pour obtenir la carte de presse, que j'ai eue assez rapidement. C'est maintenant que cela devient un peu difficile, avec notre chiffre qui a considérablement baissé. Les tarifs de pige n'ont quasiment pas bougé depuis quinze ans et beaucoup de collègues ont du mal à gagner le Smic. Moi, j'ai la chance de travailler pour *NVO* et *Ensemble*. » Il pointe la concurrence déloyale des banques d'images qui vendent certaines photos pour quelques dizaines de centimes. Il s'inquiète également pour « la prochaine génération », quand il voit qu'« aujourd'hui, il faut par exemple faire une vidéo en plus

pour le même prix, avec éventuellement une petite interview. » « Sans compter que le matériel numérique coûte cher : il faut des ordinateurs puissants et produire très vite, quasiment envoyer les photos en direct », poursuit-il.

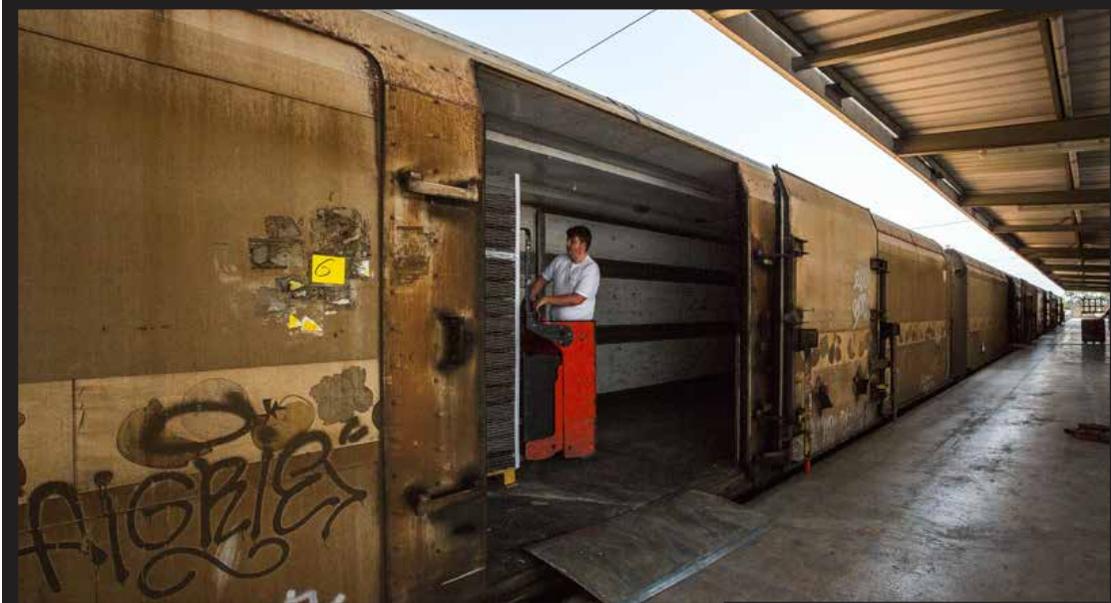
"Ça a commencé avec Valls, Castaner c'est le paroxysme"

Habitué à couvrir le mouvement social, Thierry suit depuis quelques années des mobilisations d'un nouveau genre, comme celle des « gilets jaunes », mais également d'autres avant. « J'avais déjà remarqué, notamment lors des Nuits debout [lancées le 31 mars 2016], beaucoup de gens qui filment avec leur téléphone portable et balancent en direct leurs vidéos sur des sites Internet du type Periscope. Ça change beaucoup de choses. Ce qui est vachement intéressant et positif, c'est qu'ils sont témoins et révèlent certaines choses. On l'a vu avec Benalla. Mais cela s'est durci aussi, car la police est très vigilante et essaie d'empêcher de filmer et de photographier. »

Pour le moment, Thierry n'a pas rencontré de problèmes avec la police. « Je touche du bois et je suis assez prudent mais des collègues – notamment un qui voulait photographier une arrestation – se sont fait casser leur matériel », raconte-t-il. « Ça a commencé avec Valls [comme ministre de l'Intérieur]. Avec Castaner, on atteint un paroxysme. Beaucoup, même avec la carte de presse, se font même confisquer leurs lunettes, leur casque et leur masque à gaz. »

« C'est un boulot génial, même si il est de plus en plus difficile, où on peut s'exprimer, être témoin d'événements, faire des rencontres passionnantes », s'enthousiasme encore aujourd'hui Thierry, « mais ce qui me fait peur, c'est que le statut de pigiste – sur lequel beaucoup de photojournalistes ne sont pas informés – disparaisse. » ■

EXPO
VISA
ENTREE
←



PHOTOS DE LA PAGE : JEAN CHRISTOPHE MILHET

Jean-Christophe Milhet : la photographie en territoire

« J'ai commencé par la photo d'illustration dans le tourisme pour des sites Web mais ma vraie passion, c'est le photojournalisme. » La carrière de Jean-Christophe Milhet, 40 ans, a pris un virage il y a quelques années en travaillant pour des rédactions comme *Pyrénées Magazine*, *L'Humanité* ou *La Croix*. « Je suis né à Perpignan, et l'organisation ici, depuis 1989, de Visa pour l'image a un peu guidé ma vision de l'image. Si j'étais né à Arles, je ferais peut-être un autre type de photographie », confie-t-il. Membre du collectif Hans-Lucas, Jean-Christophe a couvert ces derniers mois les mobilisations de « gilets jaunes » autour de Perpignan, Narbonne et Carcassonne. « Puis des commandes sont venues, raconte-t-il. De plus en plus de rédactions arrêtent d'envoyer des photographes de Paris, pour

que cela leur coûte moins cher. Sur le terrain, nous sommes de plus en plus nombreux, c'est phénoménal. Avec parfois des dizaines de photographes sur les mêmes sites à se marcher sur les pieds ou à se pousser du coude. Cela fait travailler plus de monde mais va de pair avec une paupérisation. Autant j'avais l'impression, il y a cinq ou six ans, qu'un mouvement de photographes commençait à s'unir, autant on sent aujourd'hui que certains subissent fortement la concurrence. » « Le photojournalisme, c'est presque un luxe de s'y consacrer », remarque Jean-Christophe, évoquant ceux qui privilégient le *corporate* (travaux pour des entreprises ou des collectivités), beaucoup plus rémunérateur, ou la photo de mariage.

« La pige, point »

Comme Georges, Jean-Christophe est catégorique : « Que ce soit pour une première

parution ou une archive, une vraie rédaction doit faire un bulletin de pige, point. » Ce qui n'empêche pas qu'il croise beaucoup de consœurs et confrères rémunéré-e-s comme auteurs. Intervenant en photojournalisme à l'université de Perpignan, Jean-Christophe y rencontre « des jeunes perdus, car on ne leur a pas donné de bons tuyaux, notamment que faire d'une photo. Même s'ils font les meilleures photos, ils ne les vendront pas. ». À cause d'un « manque d'apprentissage » de techniques telles que le remplissage des métadonnées, commente-t-il. Il regrette qu'à part des modules de sensibilisation, le photojournalisme ne soit pas enseigné dans les écoles de journalisme au cursus reconnu par la CPNEJ (Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes). « Cela ferait pourtant partie de la reconnaissance du métier », conclut-il. ■



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias

PROFESSIONNELS DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS, NOUS PROTÉGEONS VOS TALENTS

Nos métiers

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez-nous sur le site www.audiens.org



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc-Arrco dans son secteur professionnel où les salariés ont souvent des parcours spécifiques. Le groupe organise des séances d'information en entreprise sur les dispositifs de retraite.

ASSURANCE DE PERSONNES ET DE BIENS

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels, épargne... Des solutions sur-mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions.

ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET PRÉVENTION SOCIALE

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture où de transition (retour à l'emploi, accompagnement du handicap, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux aidants familiaux, aux personnes accueillies...).

SERVICES AUX PROFESSIONS

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de services : études, recouvrement de cotisations, Mission Handicap...

MÉDICAL ET PRÉVENTION SANTÉ

Centres de santé, centres dentaires, bilans de santé professionnels, e-santé..., du préventif au curatif, Audiens met en œuvre des dispositifs pour les actifs et les seniors, dans une démarche d'approche globale du patient. Et développe des programmes spécifiquement dédiés aux professionnels de la culture, avec le CMB, service de santé au travail.

CONGÉS SPECTACLES

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens.

JOURNALISTES PIGISTES, AYEZ LE RÉFLEXE AUDIENS !

Audiens gère les dispositifs de protection sociale qui vous sont dédiés. Tout journaliste rémunéré à la pige peut bénéficier du régime de prévoyance

☎ 0 173 173 921

et de la garantie frais de santé spécifique avec prise en charge partielle de la cotisation par le Fonds collectif pour la santé des pigistes.

☎ 0 173 173 580



La protection sociale professionnelle est une création continue

Audiovisuel public

France Médias : une "BBC à la française" vraiment ?

C'est une des nouvelles marottes du gouvernement : la création d'une holding qui chapeautera les composantes de l'audiovisuel public. Mais pour quelle indépendance ? Avec quels moyens ? Pour quel projet rédactionnel ?

C'est ensemble que les sections SNJ-CGT de Radio France, France Télévisions, France Médias Monde (RFI, France 24 et Montecarlo Douliya) et l'Ina ont décidé de réagir aux dernières annonces concernant la création de la future holding qui serait nommée France Médias. Dans une « interview exclusive » publiée par *Le Figaro* du 24 septembre, Franck Riester, le ministre de la Culture, en a précisé le contenu et le calendrier. Cette holding annoncée pour 2021 doit réunir France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'Ina, tandis que « Arte France et TV5 Monde conserveront leur actionnariat actuel », précise le quotidien. L'État sera minoritaire dans le conseil d'administration de France Médias, dont le président devrait être choisi par le conseil d'administration puis nommé par le président de la République, après avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel. « L'objectif est d'unir les forces, de créer un pôle puissant pour toucher tous les publics et contrer la concurrence générée par les plates-formes du type Netflix », résume le site Internet de RFI.

"Pauvres administrateurs salariés"

Dans leur communiqué commun, les quatre sections SNJ-CGT de l'audiovisuel public ironisent sur la référence à la BBC, devenue une véritable tarte à la crème à chaque fois qu'il est question de transformer l'audiovisuel public français. Le SNJ-CGT s'interroge ainsi : « Une "BBC à la française" vraiment ?

Mais en référence à quelle "Beeb" ? Celle qui a restructuré en 2010 à hauteur de plus d'un milliard d'euros d'économies ? Celle qui a licencié 5 500 salarié-e-s en plusieurs vagues depuis 2005 ? Celle qui a privatisé plusieurs de ses "divisions" (technologie, commerciale...) ? Celle qui, aujourd'hui, fait de plus en plus l'impasse sur les reportages, privilégiant directs, plateaux et micro-trottoirs ? On préférerait croire qu'on prendra comme modèle une BBC alimentée par la redevance la plus élevée des pays d'Europe. Celle qui



produit encore de fabuleux documentaires. Celle qui – avec BBC World – écrase de son savoir-faire les autres chaînes internationales. Celle qui ose encore diffuser des émissions à succès créées au... xx^e siècle. Celle qui est dirigée par un "board" désormais bien éloigné du pouvoir exécutif. Mais France Médias n'en prend pas le chemin, remarque

le SNJ-CGT, « avec au moins sept membres sur douze représentant l'État ou choisis par la majorité », tandis que les « pauvres administrateurs salariés » ne seront que « deux pour représenter quatre sociétés et douze mille employés ».

"De la radio filmée qui fait de la télé indignée"

Les récentes expérimentations de « mutualisation de l'information entre Radio France et France Télévisions » ne rassurent pas non plus sur le futur modèle, alerte le SNJ-CGT : « En effet, comment croire en un "service plus proche et de meilleure qualité" avec les matinales France Bleu/France 3, de la radio filmée qui fait de la télé indignée ? Ou avec l'inquiétante situation de la chaîne télé France Info canal 27, aux moyens insuffisants, aux conditions de travail éprouvantes, aux résultats d'audience décevants ? » Et le syndicat, qui souligne « que l'exigence des 190 millions d'euros d'économies est maintenue », de s'interroger sur le « financement par la redevance » : « Pour mener le combat culturel contre les plates-formes américaines ou chinoises, pour assurer la lutte contre les "infox", pour éclairer les citoyens dans le débat et la vie démocratique, l'audiovisuel public a d'abord besoin d'être conforté financièrement. Et non de se voir imposer une baisse d'un euro de la redevance ! Puisque l'État vient de récupérer près d'un milliard d'euros en négociant avec Google, champion de l'évasion fiscale, pourquoi ne pas en restituer une partie aux producteurs de contenus que nous sommes ? » ■

Le Monde

Histoires de capital et d'indépendance

L'arrivée du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky au capital du *Monde* n'a pas fini de susciter des inquiétudes. Le 10 septembre, 460 journalistes du quotidien ont même signé une tribune pour réclamer des garanties éditoriales.

Les actionnaires du *Monde* font décidément la « une » ces derniers temps. « Mathieu Pigasse quitte la banque Lazard », pouvait-on ainsi lire un peu partout le 20 octobre. Le banquier a annoncé sa démission aux salariés dans une lettre où il parle d'une « décision difficile à prendre » après « quinze années passionnantes chez Lazard » et évoque sa décision de « [s']engager dans un projet personnel de nature entrepreneuriale », sans préciser lequel. Actionnaire des *Inrocks*, Mathieu Pigasse l'est aussi du *Monde*, dont il se désengage au profit de l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky, qui a fait fortune dans l'énergie, en particulier les centrales à charbon. Ces mouvements capitalistiques au *Monde* inquiètent pour l'avenir et l'indépendance du quotidien du soir. Dans ses propres colonnes, ce dernier se veut rassurant, écrivant ainsi : « L'heure est à l'apaisement au *Monde*. Les deux actionnaires majoritaires, Mathieu Pigasse et Xavier Niel, ont signé, lundi 23 septembre, le droit d'agrément réclamé par les rédactions du groupe Le Monde, depuis l'entrée surprise de Daniel Kretinsky comme actionnaire minoritaire du groupe de presse en octobre 2018. » Et l'article de préciser : « Le droit d'agrément permettra au pôle d'indépendance, qui détient 25 % du groupe (*Le Monde*, *Télérama*, *La Vie*, *Courrier international*), de refuser l'entrée d'un nouvel actionnaire de contrôle. Charge ensuite au pôle de trouver dans un délai de six mois un repreneur alternatif. Xavier Niel et Mathieu Pigasse s'étaient engagés le 25 octobre 2018 à accorder ce droit inédit pour un groupe de presse, au

moment où le banquier de Lazard reconnaissait avoir cédé 49 % de sa société Le Nouveau Monde (LNM) au milliardaire tchèque Daniel Kretinsky. »

Des vues également sur les parts de Prisa

Au vu des péripéties de ces derniers mois, on peut cependant franchement douter que tout soit définitivement aplani. La situation



à même poussé plus de 460 journalistes du *Monde* à signer une tribune, publiée par le quotidien le 10 septembre, dans laquelle ils dénoncent le fait que « pour la première fois de son histoire, [*Le Monde*] pourrait être contraint d'accueillir dans son capital un nouvel actionnaire [Daniel Kretinsky] sans que sa rédaction ait été consultée », pointant les risques sur la « liberté éditoriale » de la

rédaction. Premier rappel : la vente d'octobre 2018 « a été réalisée sans que le pôle d'indépendance du groupe Le Monde, actionnaire minoritaire du groupe, qui réunit les sociétés de journalistes, de personnels, de lecteurs et de fondateurs, en soit informé ». Pire : le droit d'agrément promis par Mathieu Pigasse et Xavier Niel, « devenus les deux actionnaires de référence depuis le décès de Pierre Bergé en 2017 », n'est « après bientôt un an d'intenses pourparlers [...] toujours pas formalisé », écrivent alors les signataires de la tribune, qui ajoutent : « Durant l'été, l'ouverture de négociations exclusives par MM. Pigasse et Kretinsky pour racheter les parts du groupe espagnol Prisa, autre actionnaire non contrôlant du groupe Le Monde, a renforcé nos inquiétudes. » « Ce droit d'agrément constitue une pièce indispensable pour compléter et renforcer le mécanisme qui protège notre travail. Sans ce garde-fou, l'entrée au capital d'un nouvel actionnaire qui ne respecterait pas les équilibres en place depuis près de dix ans entre la rédaction et les propriétaires de l'entreprise menacerait la place singulière du *Monde* dans la presse française », insistent les journalistes. Dans une interview aux *Échos* du 3 novembre 2018, Daniel Kretinsky assurait être satisfait « avec [le rachat de] 49 % des parts de Mathieu Pigasse dans *Le Monde* », mais en ajoutant : « Maintenant, si demain il devait céder l'intégralité de sa part, bien sûr qu'on regarderait. » Comment s'étonner ? Pourquoi, après le rachat en 2017 de *Marianne*, *Elle*, *France Dimanche*, *Public* et *Télé 7 jours*, l'homme d'affaires s'arrêterait en si bon chemin ? ■

Mondadori France

Un immense *gâchis* et toute une filière touchée

C'est à un dépeçage que l'on assiste dans le rachat de Mondadori France par Reworld Media. L'acheteur est connu pour appliquer l'externalisation à outrance. Dans ces conditions, la clause de cession est demandée par la majorité des journalistes.

Une véritable hémorragie. Comment qualifier autrement le nombre de journalistes ayant demandé à faire jouer la clause de cession après le rachat de Mondadori France¹ par Reworld Media ? Au 30 septembre, on en comptait ainsi 190 sur les 330 journalistes en CDI travaillant dans les différents titres du groupe de presse magazine. Plus 74 journalistes rémunérés à la pige. « La direction parle d'opportunisme, mais ils ne voient pas les gens pleurer », commente, amer, Yves Corteville, du SNJ-CGT de Mondadori France. L'intersyndicale (CFDT, CGC, CGT, FO, SNJ) y voit « le résultat de la stratégie de choc menée par Reworld Media depuis qu'il est devenu propriétaire de la filiale hexagonale du groupe italien ».

Dans un communiqué du 30 septembre, les syndicats rappellent les épisodes d'un « immense gâchis » : « En premier lieu, par la finalisation précipitée de la cession au cœur de l'été, Reworld Media comme Mondadori bafouaient ouvertement la décision rendue par le TGI de Nanterre le 11 juillet dernier. S'estimant au-dessus de la loi, le cédant et le cessionnaire privaient donc les élus et les salariés de toute visibilité et de toutes garanties sur l'avenir des magazines et de l'emploi. » Étape suivante : « Reworld Media imposait d'emblée une "interprétation" de la clause de cession des journalistes en évidente contradiction avec les dispositions légales. » C'est-à-dire en exigeant « un exercice de la clause enfermée dans une période de deux mois

"NOTRE MAISON BRÛLE ET NOUS REGARDONS AUTOURS!"

filmmons!



(dont août !), quand la loi ne prévoit aucun délai » et, « pour les centaines de journalistes rémunérés à la pige, une acceptation ou un refus de la clause "au cas par cas", sans affichage d'aucun critère objectif par la direction. C'est-à-dire, potentiellement, dans l'arbitraire le plus total. » L'acheteur avait même essayé d'imposer des conditions de niveau et de régularité de revenus qui excluaient une immense majorité de journalistes pigistes de la clause de cession.

"Ne pas déstabiliser l'organisation des rédactions"...

Il paraît que ces exigences étaient fixées pour la bonne cause, puisqu'il s'agissait de « ne pas déstabiliser l'organisation des

rédactions ». Pas à un paradoxe près, le même Reworld Media « refusait, dès le 1^{er} août, de s'engager sur le remplacement des départs, pourtant indispensable à la stabilité de l'organisation, dans les rédactions comme dans les services transversaux ». Rien que de très logique dans tout cela, puisque le groupe a fait de l'externalisation à outrance son maître mot dans tous les rachats qu'il a réalisés, notamment de titres de Lagardère, « sans égard pour la qualité éditoriale », insiste l'intersyndicale. Cette dernière précise, toujours à la fin septembre : « Dans certaines rédactions, il n'y aura plus du tout de journalistes d'ici trois semaines. Dans d'autres, il n'en restera qu'un ou deux. À très brève échéance, la sortie dans de bonnes conditions de plusieurs magazines voire leur sortie tout court se trouve compromise. » « Au-delà, compte tenu du poids de Mondadori France dans la presse écrite (8 % du volume

d'affaires des messageries, près de 5 % du chiffre d'affaires total du secteur), c'est toute une filière déjà fragilisée qui va se trouver affectée, de l'imprimeur au marchand de journaux », conclut le communiqué. De tout cela, le ministre de la Culture est tout à fait au courant pour avoir été alerté à plusieurs reprises par l'intersyndicale. Malheureusement sans grands résultats pour le moment. ■

1. Mondadori France édite une trentaine de titres (Science & Vie, Auto Plus, Grazia, Télé Star, Le Chasseur français...). Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros pour un EBITDA de 26 millions d'euros.



EXPOSITION

“Contre l'impunité, le silence et l'oubli, pour la vérité et la justice”

Six ans que les deux envoyés spéciaux de RFI ont été assassinés au nord du Mali. On ne connaît toujours pas les circonstances exactes. L'association Les Amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon continue de se battre, notamment par le biais d'une exposition de dessins de presse.

Des dessins de presse « contre l'impunité, le silence et l'oubli, pour la vérité et la justice ». Voilà résumé l'enjeu d'une exposition qui a déjà été présentée, notamment, à la Maison des journalistes à Paris, aux Assises de l'information et de la communication à Tours, à l'Institut français de Dakar, à la mairie de Bordeaux, au Festival du film ilien de Groix, aux rencontres d'Altagène en Corse ou encore au centre Panthéon de l'Université de Droit Paris I Sorbonne. L'initiative en revient à l'association Les Amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon. « C'était le

samedi 2 novembre 2013, juste quatre jours après que les derniers "otages d'Arlit" aient été libérés dans cette même région, au nord du Mali, contre une très forte rançon. Ghislaine Dupont, grand reporter (57 ans) et Claude Verlon, technicien son (55 ans), envoyés spéciaux de RFI (Radio France Internationale), tous deux professionnels expérimentés, étaient enlevés puis assassinés quelques minutes plus tard à la sortie de Kidal, en pays touareg », rappelle l'association. « Par qui ? Dans quelles circonstances ? Pourquoi ? Au nom de qui ? », interroge-t-elle, précisant que « ni les autorités politiques et militaires, ni la justice ne savent ou ne veulent répondre aux questions légitimes que se posent encore et toujours les familles, les amis et les collègues journalistes ou techniciens de Ghislaine et Claude ». Alors, pour ne pas qu'ils s'oublient dans l'oubli, mais aussi pour qu'on sache un jour ce qui s'est passé, cette association a été créée, puis cette exposition mise sur pied.

Lever le secret défense

Le combat prend aussi de multiples autres formes. La page Facebook des Amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon relaie ainsi de récentes enquêtes journalistiques sur les auteurs de l'assassinat. Ou encore la question

écrite au gouvernement du sénateur Pierre Laurent, déposée le 16 octobre et qui se base sur ces révélations. « Cet assassinat odieux a été revendiqué par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), une organisation terroriste », rappelle le sénateur, qui ajoute : « Sur la base de nombreux témoignages, nombre d'acteurs et de journalistes interrogent la version officielle du déroulé des opérations françaises menées après l'enlèvement. Contrairement à celle-ci, ils affirment notamment que les forces spéciales françaises ont poursuivi les ravisseurs. Ils s'interrogent également sur le profil d'un des membres présumés du commando responsable de l'enlèvement suivi de l'assassinat des envoyés spéciaux de RFI. Un document auquel ont eu accès ces journalistes donne à penser que cette personne a pu être recrutée par un service de renseignement français. » La question se conclut sur une demande de « levée complète du secret défense concernant tous les documents ayant trait à cette affaire et qui permettraient à la justice de faire la lumière sur le déroulé exact de cet assassinat ». ■

• Contact : Les Amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon sur Facebook.

GRÈCE

Une journaliste en lutte contre l'extrême droite

Autrice du documentaire *Aube dorée : une affaire personnelle* avec le reporter d'images Thomas Iacobi, Angélique Kourounis raconte pourquoi elle a réalisé ce film qui vise à déconstruire patiemment le système idéologique nazi et la machinerie opérationnelle du parti d'extrême droite grec. La correspondante de Radio France en Grèce fait également le point sur la situation des correspondants pigistes à l'étranger. *Témoins* l'a rencontrée le 25 septembre à l'occasion d'une projection débat de son documentaire au siège de la CGT, organisée par la CGT des sociétés d'étude.

Propos recueillis par Pablo Aiquel



"Une Aube Dorée qui ressuscite localement l'esprit de Nuremberg."

Témoins : *Qu'est-ce qui vous a amenée à réaliser Aube dorée : une affaire personnelle il y a deux ans ?*
Angélique Kourounis : Réaliser ce documentaire a signifié aller au bout de ma peur, de ma colère et de ma rage. La première phrase dit ce qui a motivé ce film : « Si ces gens-là arrivent au pouvoir, les gens qui me sont chers, mon homme, mes enfants, mes proches, nous sommes bons pour le wagon. » Et sans l'extrême gauche, qui est peu prise au sérieux, ils y seraient arrivés. À la télévision, au numéro deux d'Aube Dorée, une svastika tatouée sur le bras, des journalistes posent des questions sur son

affection pour le tango, mais pas pour-quoi il admire Hitler. La majorité des médias regardent ailleurs. En dehors de quelques articles de Xenia Kovnazaki, qui fut par la suite menacée de viol, ainsi que sa fille de 14 ans.

Et qu'est-ce que cela a représenté pour vous, avec Thomas Iacobi, par la suite ?

Cela a représenté cinq ans de ma vie, et ça a très bien marché. Pour cela, nous avons reçu des menaces de mort, des pages de haine, de messages sexistes, nous avons dû changer de numéros de téléphone, mon collègue s'est fait aggraver dans une manifestation. Nous

avons fait une tournée en Europe, partout nous faisons des projections, soit avec des tickets d'entrée, soit au chapeau. Nous avons fait ce film pour les débats. Je suis allée à Béziers pour le montrer et débattre. Pour moi, il faut aller chez les gens qui peuvent voter FN par bêtise, pas par conviction. Même si on nous l'a beaucoup reproché. Si j'arrive à semer le doute chez des gens qui votent comme des moutons, c'est gagné.

Le documentaire a gagné le prix Averroès junior. Que cela signifie-t-il pour vous ?

C'est la plus belle des récompenses. Nous avons remporté le prix Averroès junior, auquel participent tous les lycées du bassin méditerranéen et qui permet au film sélectionné d'être à la disposition des élèves de troisième à la terminale. Un des finalistes était un documentaire sur l'intégration des migrants par le football à Naples. Je ne pensais pas qu'on allait gagner. Cela veut dire que la nouvelle génération a compris le danger.

Quelle est la situation des journalistes correspondants français à l'étranger, la plupart du temps, comme toi, rémunérés à la pige ?
 C'est une catastrophe. C'est une politique d'extinction. Les entreprises de

presse ne veulent plus cotiser, ni pour la Sécurité sociale ni pour nos retraites. Elles font des calculs d'apothicaire pour financer une partie de la Caisse des français de l'étranger (CFE), qui est très onéreuse. Mais quand vous êtes dans des pays où le virus Ebola fait rage, où les services de santé sont défaillants, ce n'est pas possible. Devenir auto-entrepreneur c'est prendre le risque de perdre la carte de presse. Les rédactions ne veulent plus « accréditer » les correspondants. Sans accréditation ni carte de presse, nous ne pouvons plus travailler. Nous sommes une valeur ajoutée, nous sommes sur le terrain, nous sommes les oreilles, les yeux d'une rédaction. D'ailleurs, je ne me définis pas comme « pigiste ».

Pourquoi ?

Parce que « pigiste », c'est trop péjoratif. Très souvent, c'est considéré comme « journaliste Kleenex ». Des lois existent, nous sommes journalistes professionnels, comme les autres. La précarisation est de plus en plus importante. De nombreux collègues en Grèce, en Turquie, en Irlande me disent qu'ils n'y arrivent plus. La précarité t'empêche de travailler sereinement.

Et quel est pour toi le rôle des syndicats de journalistes ?

La seule solution, c'est le syndicalisme. Il n'y a pas d'autre issue que de se rassembler. Nous avons fait des mouvements de grève grâce à notre réseau Radio Spartacus et nous avons fait plier la direction. Mais nous n'avons gagné que parce que nous étions unis. En réalité, il n'y a pas d'autre issue que le syndicalisme si on veut faire plier ceux qui veulent nous utiliser comme des Kleenex, si on veut lutter contre l'appauvrissement de l'information, contre ceux qui veulent en faire un produit comme les autres. ■

ÉTATS-UNIS

La libération de Mumia est plus que jamais possible

Notre confrère afro-américain Mumia Abu-Jamal, membre d'honneur du SNJ-CGT, incarcéré depuis plus de trente-sept ans aux États-Unis pour un crime qu'il nie avoir commis, est-il enfin proche d'une libération ?

Les soutiens et les avocats de Mumia Abu-Jamal pensent que sa libération est enfin possible grâce à des éléments nouveaux survenus ces derniers mois après l'incroyable découverte d'une centaine de boîtes d'archives à son nom, à Philadelphie, dans un local désaffecté de l'institution judiciaire. A partir de ces documents prouvant la partialité de la Cour suprême de l'État et les graves violations constitutionnelles commises, la défense de Mumia a saisi la Cour supérieure de justice de Pennsylvanie et déposé une plainte contre les anciens procureurs impliqués dans la condamnation à mort de Mumia lors de son procès en 1982. Il était, rappelez-le, accusé du meurtre de l'officier de police Daniel Faulkner.

Les magistrats de l'époque mis en cause

Noelle Hanrahan, directrice de Prison Radio, un média qui donne de longue date la parole aux prisonniers, et à Mumia en particulier, affirme que « ces nouvelles preuves pourraient être la clé du soulagement pour Mumia Abu-Jamal ». Ces documents, dit-elle, « accusent en effet les magistrats de l'époque, lesquels ont délibérément omis de les porter à la connaissance des jurés et les avaient parfois même fait disparaître ». Ils portent notamment sur « la sélection inappropriée du jury, l'assistance inefficace de

l'avocat commis d'office et les erreurs de droit commises par la justice lors des procédures ». Ce nouveau et important rebondissement est la conséquence de l'ordonnance par laquelle le juge Tucker a fait droit fin 2018 à un nouvel appel pour Mumia, dernière étape juridique avant la révision de son procès. Forts des nouvelles preuves de l'innocence de leur client, les avocats de Mumia ont déposé un mémoire avec l'objectif d'obtenir sa libération.

"Il y a de l'espoir"

De son côté, le procureur de Philadelphie, Larry Krasner, devra répondre à ce mémoire et aux demandes de Mumia. Ensuite, la Cour supérieure de justice, composée de trois juges, devra examiner, sans audience publique, le dossier et rendre sa décision. Noelle Hanrahan se montre optimiste : « Sachez que le chemin à parcourir est peut-être encore difficile. Mais il y a de l'espoir. La liberté pour Mumia est plus que jamais possible. » Si cet espoir d'un prochain retour à la liberté semble à portée de main, la mobilisation reste nécessaire. D'autant que la santé du journaliste est toujours préoccupante, malgré une opération récente de la cataracte, obtenue par la mobilisation de ses soutiens et sans laquelle il risquait de perdre la vue. Ces trente-sept années d'incarcération et une hépatite, bien qu'éradiquée, ont laissé des traces. « Autant de souffrances qui justifieraient à elles seules une libération conditionnelle pour raison humanitaire », souligne Jacky Hortaut, représentant de la confédération CGT dans ce combat et coanimateur du collectif français Libérons Mumia. Il appelle « à poursuivre la mobilisation pour que Mumia puisse au plus vite, comme il l'exprime de ses vœux, retrouver sa famille, continuer à écrire et obtenir son doctorat pour enseigner ». ■

Patrick Kamenka

• Pour suivre l'actualité de cette affaire : www.mumiabu Jamal.com

ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
c'est un engagement de tous les instants.**
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).